

*Assalāmouralaykoum wa rahmatoullāhi wa barakātuh !*

Vous vous êtes inscrits à l'un des programmes de La Maqra'a et nous sommes très honorés par votre intérêt. Merci de lire attentivement l'écrit ci-dessus qui fait office de règlement intérieur.

## **ÉTHIQUE – COURS EN LIGNE – LA MAQRA'A**

### **OBJET**

Le présent écrit a pour objet de définir les règles générales et permanentes de La Maqra'a. La Maqra'a intervenant en grande partie en ligne, cet écrit précise aussi la réglementation en matière de cybersécurité ainsi que les règles liées à la discipline qui s'appliquent à tous les participants aux différents cours organisés par La Maqra'a afin d'assurer un fonctionnement optimal de la structure. Cet écrit a également pour objet de conseiller l'étudiant pour le guider vers la réussite. Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter de sa mise en ligne sur le site de La Maqra'a.

### **CHAMPS D'APPLICATION**

Le présent règlement s'applique à tous les élèves participants aux différents programmes tout au long de leur participation. Il s'applique également aux programmes particuliers tels que les séminaires ou les événements. Le présent règlement s'applique dès la confirmation d'inscription de l'élève.

### **NOTRE ETHIQUE**

La Maqra'a est spécifique aux enseignements liés au Qur'ân. L'étude du Qur'ân est un parcours noble qui entraîne une réussite certaine dans la vie de l'étudiant. C'est également un témoin et un compagnon le jour du jugement pour celui qui en prend compte.

Le Qur'ân accorde d'innombrables bienfaits dans cette vie d'ici bas et encore plus dans la vie de l'au-delà à celui qui l'étudie sincèrement. C'est pourquoi ce parcours ne sera pas sans obstacles et épreuves. La marchandise est chère et demande donc un sacrifice particulier et une motivation particulière.

L'étudiant doit se vêtir de la bienséance de l'apprentissage de la science et faire preuve de considération et de respect envers l'enseignement.

### **L'ENGAGEMENT**

- Le programme de mémorisation est un programme quotidien. L'étudiant s'engage à être présent tous les soirs à son heure de passage comprise dans le créneau indiqué, ainsi qu'à toutes les séances auxquelles il s'est inscrit.
- L'étudiant doit faire tout son possible pour mémoriser quotidiennement un extrait du Qur'ân quelque soit la quantité. Un programme personnalisé sera mis en place avec chaque étudiant lors de la première séance.
- L'étudiant doit se conformer tant que possible au programme discuté.

- L'inscription de l'étudiant l'engage directement à ce règlement.
- Ce règlement peut évoluer au fil des événements. Si un changement est apporté, La Maqra'a s'engage à informer l'étudiant des nouveaux sujets.
- Le départ anticipé non autorisé de l'élève est considéré comme un manquement à l'obligation d'assiduité.
- Pour ne pas nuire au bon déroulement du cours, l'élève est tenu d'être ponctuel. L'enseignant a le droit de le refuser au cours suite à 10 minutes de retard, comptant pour absence injustifiée sauf si l'étudiant présente une excuse valable.

## **LES ABSENCES**

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de suivre les étudiants dans leurs présences ou absences. Nous estimons que l'étudiant est assez mature pour comprendre la valeurs de l'engagement.

Cependant, le taux d'absentéisme est en constante augmentation, ce qui nous contraint à rappeler et mettre en place quelques règles évidentes en ce qui concerne ce sujet :

1. Une liste de présence est complétée à chaque séance dispensée.
2. La sanction d'absences répétitives tombera après 3 absences consécutives injustifiées.
  - a. La première sanction est un avertissement.
  - b. La deuxième est une exclusion temporaire d'une semaine de toutes les séances auxquelles l'étudiant est inscrit. (L'exclusion temporaire n'engage aucun remboursement de la part de la structure).
  - c. La troisième une exclusion définitive. (L'exclusion définitive n'engage aucun remboursement de la part de la structure).
3. Aucune excuse d'absence n'est acceptée si ce n'est pour les raisons suivantes :
  - a. Si l'étudiant est alité (maladie grave).
  - b. S'il y'a décès d'un proche.
  - c. Si l'étudiant travaille tard (en entreprise ou autre organisme similaire).
  - d. Si l'un des parents de l'étudiant demande sa présence.

Les excuses telles que « je n'ai pas mémorisé mon passage du jour », « je suis invité », « je reçois des invités », « je suis en voyage » et tout ce qui n'est pas dans la liste d'excuses valables compteront pour des absences injustifiées.

## **COMPORTEMENT**

- L'élève doit appliquer les règle de civilité dans un langage correcte, que ce soit avec ses enseignants ou ses camarades.
- L'élève doit activer sa caméra et son micro en se connectant pour accéder au cours dispensés en commun avec d'autres étudiants (Tajwid, 'Ulûm Al Qur'an, Jazariya, etc ...).

- L'élève n'est pas autorisé à utiliser inutilement son ordinateur ou son téléphone portable pendant le cours.
- L'étudiant doit veiller à rester toujours attentif et concentré pendant les cours en commun sans faire de bruit.
- L'étudiant peut demander à prendre la parole à n'importe quel moment du cours.

#### **RÉGLEMENTATION SUR LA CYBER SÉCURITÉ**

- L'étudiant n'est pas autorisé à enregistrer tout ou partie d'une séance de cours, à moins que l'enseignant l'autorise.
- La Maqra'a ne sera pas tenue responsable en cas d'accidents ou incidents survenus chez l'étudiant pendant ou en dehors d'une séance de cours, particulièrement liés à l'utilisation des outils de travail.
- L'étudiant doit veiller à se procurer tous les matériels nécessaires au bon déroulement de sa session de cours : ordinateur, tablette ou téléphone portable, micro, casque ou écouteurs, accès à un réseau internet de qualité suffisante, etc...

Fondateur de La Maqra'a



*Mohamed Najed*